

MÉMOIRE SUR LE PROJET DE LOI 1
“LOI CONSTITUTIONNELLE DE 2025 SUR LE QUÉBEC”



**Réseau
québécois des
groupes
écologistes**

Interlocuteur sociopolitique pour un écologisme démocratique

24 novembre 2025

454 av. Laurier Est, Tiohtià:ke-Mooniyang-Montréal, QC H2J 1E7
www.rqge.qc.ca

LE RQGE

Interlocuteur sociopolitique pour un écologisme démocratique

Le [Réseau québécois des groupes écologistes \(RQGE\)](#) est une instance de réseautage pour ses groupes membres, alliés et partenaires voués à la protection de l'environnement et à l'émergence d'une société écologique d'un bout à l'autre de la province soi-disant Québec. Reconnu comme interlocuteur du mouvement écologiste citoyen auprès de divers acteurs sociaux et politiques, en premier mandat le RQGE revendique une reconnaissance concrète pour les quelque 300 groupes écologistes constituant ce mouvement, pour leurs apports à la protection du patrimoine naturel, la conservation des ressources, la santé et la sécurité civique.

Depuis 1982, le RQGE a soutenu et défendu la parole et les droits de plus de 700 groupes écologistes citoyens, pour l'émergence d'une société plus verte, décoloniale et porteuse de justice sociale.

Un pont entre les groupes écologistes et la société civile

Le RQGE agit aussi tel un pont entre les groupes écologistes et les autres acteurs sociaux québécois. Il œuvre en partenariat avec les ONG environnementales dans divers mouvements, est en lien avec divers groupes de défense des droits et groupes de recherche privés ou institutionnels et est un membre fondateur très actif de grands collectifs multisectoriels comme le [Front commun pour la transition énergétique](#), la [Coalition Éducation - Environnement - Écocityenneté](#) ou la [Coalition Québec meilleure mine](#).

Engagé pour le bien-être collectif

Le RQGE est l'un des fondateurs et partie prenante d'un vaste réseau d'organismes communautaires développé à travers le territoire sociopolitique québécois qui travaille à améliorer les conditions de vie de la population et l'accès à leurs droits fondamentaux, à bâtir une société plus équitable où la transformation sociale est au cœur même des fondements de ce mouvement. Le RQGE est par ailleurs le seul regroupement d'action communautaire autonome (ACA) représentant l'environnement reconnu au Réseau québécois de l'action communautaire autonome ([RQ-ACA](#))

Allié des Premiers Peuples dans une perspective décoloniale

Depuis des millénaires, les Premiers Peuples sont les défenseurs de la nature et gardiens de l'eau. Leurs modes de vie ancestraux font en sorte qu'ils ont des connaissances terrain et sensibles des territoires qui les abritent. Depuis 1982, au RQGE nous croyons que les sciences pures, naturelles et de gestion occidentales ont beaucoup à gagner en intégrant ces connaissances et principes millénaires, nettement plus ancrés à la nature. Le RQGE a aussi pour mission de soutenir et participer à un travail anti-oppressif, ici plus particulièrement contre le colonialisme et le racisme systémique et ordinaire, afin d'œuvrer pour l'égalité des droits et l'équité des situations pour tout le monde, en n'oubliant jamais que nous oeuvrons et vivons sur des territoires non cédés.

TABLE DES MATIÈRES

LE RQGE	2
Interlocuteur sociopolitique pour un écologisme démocratique	2
Un pont entre les groupes écologistes et la société civile	2
Engagé pour le bien-être collectif	2
Allié des Premiers Peuples dans une perspective décoloniale	2
TABLE DES MATIÈRES	3
AVERTISSEMENT	3
ANALYSE SUR LA FORME	5
Travail d'officine partisane	5
Mode et délais de consultation	5
Financement incongru	5
ANALYSE SUR LE FOND	6
Un état sans environnement en territoires occupés	6
Séparation des pouvoirs inobservée	6
RECOMMANDATION	7
GROUPES MEMBRES 2025-2026 DU RQGE	8
DÉCLARATION DÉCOLONIALE DU RQGE*	10

AVERTISSEMENT

Peut contenir des coquilles

Dans un contexte de **sous-financement à 40 % du seuil plancher** des besoins d'un réseau national d'action communautaire autonome (ACA), le RQGE ne peut pourvoir son équipe permanente que de deux (2) personnes à temps plein et d'une (1) personne à temps partiel, de surcroît de façon saisonnière.

De ce fait, la recherche, rédaction et édition de ce mémoire ont été réalisées simultanément avec une foule d'autres actions à mettre en œuvre pour le déploiement de la mission du RQGE tout en devant satisfaire la colossale bureaucratie demandée par son bailleur de fonds gouvernemental.

Devant prioriser le temps et l'énergie à mettre pour tout accomplir avec si peu, ce document peut contenir des coquilles rédactionnelles ou linguistiques et ne représente pas, faute de temps et de ressources, la totalité de nos avis et analyses sur le sujet abordé.



RQGE novembre 2025

Merci de ne photocopier que si nécessaire

Document d'intérêt public

Toute reproduction ou diffusion est permise avec citation des organisations et personnes autrices

Recherche et rédaction:

Chantal Levert

Coordonnatrice générale RQGE

Apports argumentaires des communs:

[Réseau québécois de l'action communautaire autonome](#)

[Ligue des droits et libertés](#)

Révision:

Elizabeth Pruszynski

Révisseuse et militante décoloniale

ANALYSE SUR LA FORME

Travail d'officine partisane

Une constitution n'est pas une loi ordinaire : c'est le texte fondamental qui définit les bases démocratiques d'une société. Elle ne peut pas être rédigée par un seul gouvernement, derrière des portes closes. Elle doit venir d'un processus collectif, transparent et participatif, impliquant l'ensemble de la population, comme le recommande le **Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme**¹. Or, le projet actuel a été préparé sans consultation publique, sans mandat électoral explicite et sans participation des communautés, des juristes, des milieux universitaires ni même des personnes ou organisations autochtones (ce qui constitue une recolonisation).

Nous jugeons que le gouvernement n'a aucune légitimité démocratique pour entreprendre une démarche d'une telle portée. Le processus parlementaire choisi — une simple majorité et une consultation rapide — va à l'encontre de l'esprit même d'une constitution, qui devrait reposer sur un large consensus au sein de la population.

Mode et délais de consultation

La consultation actuelle, limitée et précipitée, semble surtout chercher à donner une apparence de légitimité à une décision déjà prise, dans la continuité d'une gouvernance marquée par l'usage répété et abusif du bâillon.

Financement incongru

Tel que nous l'avons commenté dans notre [Mémoire sur les besoins des groupes écologistes, déposé à la consultation prébudgétaire 2025](#), à l'instar des groupes en défense collective des droits, le RQGE fonctionne avec un financement à 40% des besoins de base. De ce fait, il ne peut engager les ressources nécessaires pour réaliser pleinement ce que lui demande justement son bailleur de fonds (le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale) pour recevoir ledit financement, à savoir notamment les représentations ou les analyses des politiques et projets gouvernementaux tels que proposés dans la présente consultation, ce qui est des plus incongrus.

¹ Note d'orientation du Secrétaire général des Nations Unies sur l'élaboration de constitutions (avril 2009), p. 4.

ANALYSE SUR LE FOND

Au-delà du processus de consultation, le contenu du projet de loi est aussi troublant sur le fond. Le PL1 vise à concentrer davantage de pouvoirs entre les mains du gouvernement en limitant le rôle des tribunaux, en affaiblissant la Charte québécoise des droits et libertés de la personne et en rendant plus facile la suspension des droits fondamentaux.

Un état sans environnement en territoires occupés

“art 20. L’État assure la protection du patrimoine commun de la nation québécoise. L’eau est une ressource collective faisant partie de ce patrimoine commun.”

Cet article recèle trois énormes erreurs sur le fond:

- À part cette phrase sur l’eau, l’environnement est complètement exclu de cette “loi constitutionnelle”, alors que plusieurs États/Nations du globe en ont fait un objet essentiel dans leurs actes constitutionnels;
- Il est extrêmement problématique d’identifier comme “partie du patrimoine commun” l’eau, cet élément nécessaire à la vie qui appartient aux écosystèmes, pas aux humains;
- Il est inacceptable d’identifier l’eau comme élément du patrimoine de la nation québécoise alors que nous partageons, sinon occupons, des territoires sur et dans lesquels l’eau coule par cycles et régimes depuis des millénaires, laquelle eau est nécessaire à la vie de 11 autres nations.

“art. 17. L’État tient sa légitimité de la volonté du peuple qui habite son territoire.”

Cet article recèle une assertion inacceptable:

- Il est inacceptable d’identifier “du peuple” au singulier, au lieu “des peuples” car factuellement il y a onze (11) autres peuples. Par ailleurs, les premiers habitent le même territoire que le peuple dit “québécois”;

Séparation des pouvoirs inobservée

“art. 18. L’État est fondé sur les principes de la démocratie, de la souveraineté parlementaire, de la primauté du droit et de la séparation des pouvoirs.”

Contrairement à ce qui est déclaré à l’article 18, ce projet de loi représente une attaque directe contre les contre-pouvoirs existants, en transformant en profondeur la logique même du fonctionnement de notre système démocratique québécois. Il donnerait notamment au gouvernement le pouvoir d’interdire aux organismes financés par l’État d’utiliser les ressources provenant de fonds publics pour contester des lois devant les tribunaux, au nom de la « protection de la nation », ce qui est factuellement une violation de la séparation des pouvoirs.

LE GOUVERNEMENT NE PEUT S’INGÉRER DANS LE SYSTÈME ET LES DROITS JURIDIQUES

RECOMMANDATION

Pour le Réseau québécois des groupes écologistes (RQGE), **ce projet de loi est vicié dès le départ en forme et en fond**: aucune modification ou amendement ne peut le rendre acceptable. Son origine partisane et son processus antidémocratique en font une menace pour les droits, la société civile, la préservation inaliénable de l'environnement et la démocratie elle-même. **Le Réseau québécois des groupes écologistes (RQGE) rejette fermement le projet de loi n° 1 et demande son retrait complet et immédiat.**



Pour informations supplémentaires et documents de référence

Chantal Levert

Responsable des dossiers politiques

Coordonnatrice générale

Réseau québécois des groupes écologistes **RQGE**

coordo@rqge.qc.ca

(514) 587-8194

GROUPES MEMBRES 2025-2026 DU RQGE

Action Boréale

Action Environnement Basses-Laurentides (AEBL)

Alternatives

Ambioterra

AmiEs de la Terre de Québec (ATQ)

Association de protection de l'environnement des Hautes-Laurentides (APEHL)

Association des Riverains et Amis du Richelieu

Association pour la protection du parc de la cité (APPC)

Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)

Association québécoise pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement (AQPERE)

Association québécoise Zéro Déchet (AQZD)

Ateliers pour la biodiversité

Attac Québec

Carrefour international bas-Laurentien pour l'engagement social (CIBLES)

Centre d'écologie urbaine

Centre d'intendance écologique Latreille (CIEL)

Centre éducatif Éco-Naître

Centre québécois du droit de l'environnement (CQDE)

Ciel et Terre

Citoyens opposés aux crématoriums adjacents aux résidences et habitations (COCARH)

Coalition Alerte à l'enfouissement Rivière-du-Nord

Coalition biodiversité-Non au Bti

Coalition des Opposants à un Projet en Haute-Matawinie (COPH)

Coalition Fjord

Collectif Femmes pour le climat

Comité pour les droits humains en Amérique latine (CDHAL)

Conseil central du Montréal métropolitain - CSN

Convergence des luttes anticapitalistes (CLAC-Montréal)

Coule pas chez nous!

Craque-bitume

Cyclo Nord-Sud

Eau Secours

Éco-motion

Enviro Éduc-Action

ENvironnement JEUnesse (ENJEU)

Environnement Vert Plus (EVP)

Eurêko!

Fondation Rivières

Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets (FCQGED)

Greenpeace Québec
Groupe de recherche d'intérêt public de l'UQAM (GRIP-UQAM)
Groupe de recommandations et d'actions pour un meilleur environnement (GRAMÉ)
Groupe Lumière (Tous POUR la fin du halo lumineux des Serres Toundra)
Héritage Saint-Bernard
Justice Climatique Montréal (JCM)
La planète s'invite au parlement
Les Cercles des jeunes naturalistes (CJN)
Mobilisation 6600 Parc-nature MHM
Mobilisation climat Trois-Rivières (MCTR)
Mouvement écologique du comté de Richelieu
Mouvement écologique Mathalois
Nature-Action Québec (NAQ)
Parc Nature de Pointe-aux-Outardes
POLEMOS (Postcroissance, limites et écologie pour un monde ouvert et soutenable)
Projet accompagnement solidarité Colombie (PASC)
Québec'ERE
RÉCO
Regroupement écocitoyen de Sainte-Marthe-sur-le-Lac
Regroupement écologiste Val d'Or et environs (REVE)
Réseau de milieux naturels protégés (RMN)
Réseau des femmes en environnement (RFE)
Réseau écocitoyen de Saint-Lambert
Ressourcerie Lac Saint-Charles
Révolution écosocialiste
Rosemère Vert
Sentier Urbain
Sept-Îles sans uranium (SISUR)
Société Provancher
SOS Territoire
Trajectoire Québec
Travailleuses et Travailleurs pour la justice climatique
Union Paysanne
Victimes des pesticides du Québec
Vigilance OGM
Vigile verte

DÉCLARATION DÉCOLONIALE DU RQGE*

*sera mise à jour en 2026 en cohérence aux appellations rectifiées des Premiers Peuples



EN TERRITOIRES NON CÉDÉS DES PEUPLES

Abénaquis / Abénakise ■ Anishinabé /Anicinape ■ Kanien'kehá:ka (Mohawk) ■ Crie ■ Naskapi ■ Inuit ■ Innu / Innu ■ Mi'gmaq / MicMac ■ Wendat ■ Atikamekw ■ Wolastoqiyik (Malécite)

Les groupes d'action communautaire autonomes en environnement se déploient d'un bout à l'autre du territoire politique québécois, balisé par des frontières, langues, pratiques et administrations colonisatrices.

Nous reconnaissons que nous habitons, militons et œuvrons en territoires autochtones non cédés et que ces pratiques ne sont pas nécessairement celles de plusieurs nations habitant le territoire et qui, lesquelles en ont pris soin bien avant et mieux que nous durant des milliers d'années.

Nous ressentons une profonde reconnaissance envers les peuples autochtones qui sont les protecteurs de la Terre et des eaux depuis des millénaires et ont maintes fois et courageusement sonné l'alerte face à la crise écologique sans précédent qui s'amorce, et nous déplorons qu'ils aient été très injustement parmi les plus impactés.

Nous dénonçons que plusieurs lois et pratiques colonisatrices, telle la Loi sur les Indiens, toujours en vigueur, aient eu historiquement et ont encore actuellement de graves conséquences sur la liberté et les droits des peuples autochtones.

Nous veillerons à ce que nos diffusions et partages des activités et publications des groupes membres du Réseau québécois des groupes écologistes se fassent dans un respect des traditions, des protocoles de soutien et des droits des peuples autochtones ainsi qu'à promouvoir les échanges de savoirs pour une plus grande solidarité entre tous et toutes.

Élaborée par le comité Décolonisation & Alliances autochtones, accompagné par Mikana